

SECTION THEATRE

Direction pédagogique Philippe Clément

LE CONSERVATOIRE DE VILLEURBANNE (ENMDAD école nationale de musique, danse et art dramatique / école du THEATRE DE L'IRIS) a pour mission de travailler aussi bien sur la formation des amateurs que sur celle des futurs professionnels. L'enseignement s'adresse à des types de publics, d'âges et d'horizons socioprofessionnels très divers. Pour le débutant comme pour celui qui se perfectionne, il répond, à travers la même pratique, à des motivations distinctes :

- La découverte d'un plaisir enrichissant pour un bon épanouissement personnel
- L'acquisition de bases solides permettant d'évoluer vers le métier de comédien

Le choix de s'orienter vers la voie professionnelle peut ne se faire qu'en fin d'études (fin de 3^{ème} cycle spécialisé).

Notre 3^{ème} cycle spécialisé (ex CEPIT *) orientation professionnelle qui termine le cursus théâtre fait figure de pionnier, puisque né parmi les premiers d'une collaboration entre une école de musique et une équipe artistique animant un théâtre de création.

Un fort accent y est mis sur la pratique des disciplines « transversales » (Chant, Formation musicale, Danse, Littérature dramatique), ainsi que sur l'étude et la pratique des disciplines chinoises peu enseignées dans les écoles de théâtre (Taï Chi Chuan, Chi Kong et théories d'acupuncture leur correspondant).

L'ensemble de l'équipe pédagogique est encadrée par Philippe Clément et possède, de plus, un long passé commun de créations théâtrales, qui s'appuie tout aussi bien sur les grands textes du répertoire que sur un théâtre d'invention et d'improvisation.

Le 3^{ème} cycle spécialisé orientation professionnelle bénéficie également d'un partenariat artistique et pédagogique fort mis en place avec le Théâtre National Populaire de Villeurbanne sous la direction de Christian Schiaretti qui permet un accès privilégié aux créations TNP ainsi qu'à un certain nombre de stages et master class organisées par Audrey Laforce avec les comédiens de ces créations.

** CEPIT, compte tenu des évolutions de la loi sur la décentralisation des enseignements artistiques, ce cursus, correspondant au 3^{ème} cycle spécialisé en musique, sera renommé prochainement.*

Les cursus :

- cycle de sensibilisation **enfants** (8-12 ans)
2 heures hebdomadaires
- cycle de sensibilisation **adolescents** (13-17 ans)
2 heures hebdomadaires
- cycle de sensibilisation **jeunes adultes** (17-22 ans)
3 heures hebdomadaires
- **1^{er} cycle** adultes
Entre 4h30 et 8h30 hebdomadaires
- **2^{ème} cycle** adultes
Entre 8h et 12h hebdomadaires
- **3^{ème} cycle spécialisé** (ex Cepit, voir ci-dessus) orientation professionnelle
statut étudiant bourses possibles - 23h hebdomadaires

3^{ème} cycle spécialisé (ex Cepit *) orientation professionnelle

CONSERVATOIRE DE VILLEURBANNE (ENMDAD école nationale de musique, danse et art dramatique / école du THEATRE DE L'IRIS)

- **Art dramatique** : 17h hebdomadaires : cours / travail en autonomie / stage avec des artistes invités
 - Développer des qualités de jeu et d'interprétation équivalentes au niveau requis pour l'entrée dans une école supérieure ou dans la profession
 - Elargir ses champs d'intérêts et de pratiques à plusieurs disciplines transversales
 - Etre capable de créer des petites formes en autonomie
 - 6h de **disciplines transversales** : chant, formation musicale, danse, tai chi Chuan / Qi Kong, théorie du corps, littérature dramatique
 - **Stages** avec des artistes invités dans le cadre du partenariat pédagogique avec le TNP
 - **Recrutement** : en fin de 2^{ème} cycle sur contrôle continu ou sur audition en septembre pour les candidats venant d'autres écoles (voir les modalités d'inscription)
 - **Tranche d'âge** : à partir de 18 ans, sans limite d'âge
 - **Type de cours** : collectif
 - **Durée de la formation** : trois ans (possibilité de prolongation d'un an)
 - **Evaluation** : contrôle continu et examen final (DET)
 - **Tarifs** : 585 €/ an + 15 € d'adhésion (tarifs à confirmer au mois de septembre)
-
- L'inscription en 3^{ème} cycle donne accès au **statut d'étudiant**.
 - En dehors des heures de cours l'élève doit fournir un **travail personnel conséquent**.
 - Ce cursus est, moyennant quelques aménagements, **compatible avec une autre activité** (scolarité, vie professionnelle), en concertation avec le responsable pédagogique.
 - Chaque année d'étude est validée par un **contrôle continu** qui porte sur l'ensemble des disciplines enseignées.

A l'issue de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} année du cycle, en fonction des résultats obtenus au contrôle continu, l'élève sera autorisé à se présenter au DET (diplôme d'étude théâtrale) futur DNOP (diplôme national d'orientation professionnel théâtre en préfiguration).

Ce dernier comprend une épreuve d'interprétation de scène, la présentation d'un projet personnel faisant appel à plusieurs disciplines, la rédaction d'un mémoire et un entretien avec le jury.

* CEPIT, compte tenu des évolutions de la loi sur la décentralisation des enseignements artistiques, ce cursus, correspondant au 3^{ème} cycle spécialisé en musique, sera renommé prochainement.

Equipe pédagogique 3^{ème} cycle orientation professionnelle :

Responsable du département : Philippe Clément

Art dramatique : Philippe Clément et artistes invités

Ghislaine Puigblanque (Tai Chi Chuan et Chi Kong), Elsa Goujon (chant), Michel Laurent (théorie médecine chinoise), Isabelle Ligeron (formation musicale), Brigitte Mercier (littérature dramatique), Maryann Perrone (danse)

Partenariat pédagogique avec le TNP :

Direction : Christian Schiaretti - Conception/ Organisation : Audrey Laforce

INFORMATIONS PRATIQUES - MODALITES D'INSCRIPTION

à l'audition d'entrée pour le 3^{ème} cycle spécialisé orientation professionnelle

RECRUTEMENT :

Sur audition, après réception des dossiers d'inscription.

PRE-REQUIS A L'INSCRIPTION :

- Avoir 18 ans au minimum le 1^{er} septembre 2011.
- Justifier d'au moins deux années de pratique théâtrale à raison de **5 heures de pratique hebdomadaires** au sein d'une école de théâtre ou d'un conservatoire.
Les heures de pratiques d'une option théâtre en lycée ou en université doivent se combiner avec d'autres heures de formation : total 5h de pratique.

PIECES DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Bulletin de préinscription accompagné d'une photo d'identité.
- Lettre de motivation.
- Attestation de pratique théâtrale justifiant bien de 5 heures de pratique hebdomadaires pendant deux années minimum.

Les dossiers d'inscription sont à retourner avant le 12 septembre 2011 à l'adresse ci-dessous :
Théâtre de l'Iris – section théâtre– 331 rue Francis de Pressensé – 69100 Villeurbanne

Après acceptation des dossiers, les candidats admis au 1^{er} tour de l'audition recevront une convocation, indiquant l'horaire de passage.

La préinscription et le passage de l'audition sont gratuits.

EPREUVES D'ADMISSION : les 26 et 27 septembre 2011

1^{er} tour :

- Audition devant le jury d'une scène au choix issue du répertoire classique (datant d'avant le XIX^{ème} siècle) ne dépassant pas 5 minutes* (toute proposition sauf monologue).

2^{ème} tour :

- les candidats retenus pour le second tour présenteront une deuxième scène de leur choix (répertoire libre) ne dépassant pas 5 minutes* (toute proposition sauf monologue).
- Un entretien individuel aura lieu avec le jury pour les candidats retenus au troisième tour.

3^{ème} tour :

- séance de travail collectif – technique physique / improvisation / travail de lecture

**Le jury s'autorise à interrompre la scène à partir de 3 minutes de présentation.*

Les candidats n'ayant pas appris leurs textes par cœur ou n'ayant pas répondu aux critères ci-dessus seront éliminés d'office. Il incombe au candidat de trouver une personne qui lui tiendra lieu de réplique pour l'audition.

Les résultats de l'audition d'entrée en 3^{ème} cycle seront communiqués le mercredi 28 septembre au plus tard.

Début des cours, pour les candidats déclarés admis : le 3 octobre 2011

Photo
 d'identité
 récente

SECTION THEATRE - ANNEE 2011-2012
Dossier d'inscription à l'audition d'entrée au
3^{ème} cycle spécialisé orientation professionnelle

A renvoyer avant le 12 septembre 2011 à :
 Théâtre et compagnie de l'Iris - section théâtre - 331 rue Francis de Pressensé -
 69100 Villeurbanne

Nom :

Prénom :

Âge le 01/09/11 :

Date de Naissance/...../.....

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

PARCOURS THEATRAL

Période concernée (année scolaire, civile, mois...)	Nom de l'organisme de formation	Nombre d'heures de pratique au cours de la période concernée

- Pratiquez vous d'autres activités artistiques / sportives ? Merci d'indiquer le nombre d'années et l'établissement de formation

- Documents à fournir impérativement :

> **Attestation de formation**

Au moins une attestation d'un organisme de formation, d'une compagnie, d'une école de théâtre, d'un conservatoire (etc.) certifiant la pratique du théâtre pendant au moins deux années complètes à raison d'au moins 5 heures hebdomadaires. Les heures de pratiques d'une option théâtre en lycée ou en université doivent se combiner avec d'autres heures de formation : total 5h de pratique.

> **Lettre de Motivation**

- J'ai pris connaissance du contenu de la formation pour laquelle je postule, et atteste qu'elle correspond à mes souhaits. Je m'engage donc, en cas d'admission, à suivre avec régularité et assiduité les enseignements dispensés.

Fait à le

Signature